

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement médico-social

Général :

- Nom de l'institution
- Objectifs et mission de l'institution
- Forme juridique et statuts
- Autorité responsable (comité / conseil d'administration)
- Organigramme, ainsi que la déclaration du nombre d'EPT
- Businessplan pour 3 à 5 ans
- Plan de l'établissement et nombre de lits
- Responsable de l'institution (nom, curriculum vitae, copie des diplômes)
- Responsable des soins (nom, curriculum vitae, copie des diplômes)
- Contrat avec le médecin répondant
- Contrat avec le pharmacien répondant

Concepts :

- Soins et accompagnement
- Urgences médicales pour les résidents
- Feu et plan d'évacuation
- Hygiène (y compris, prévention des maladies et accidents pour les résidents et collaborateurs)
- Gestion des déchets médicaux
- Système de déclaration et gestion des plaintes
- Système de déclaration des incidents critiques et dysfonctionnement